



Finances

PV N° 8

RETRAIT DE 4 POINTS – RELEVÉ 3 IMPAYES

INFORMATION DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE FOOTBALL : RELEVÉ 3 IMPAYES

En application de l'article 47.3 des RG de la LAuRAFoot, la commission régionale des Règlements a infligé une pénalité ferme de 4 (quatre) points au classement de l'équipe évoluant au niveau le plus élevé.

550472 ASSOCIATION CEVENOLE VIVAROISE
581907 F. C. BATHERNAY
603986 R.P.T. SPORTS VALENCE
582494 U. S. VAL DE LIGNE
560954 TEAM L'AFTER 26
554458 FOOTBALL CLUB RAMBERTOIS
504375 F.C. BOURG LES VALENCE

- **Merci de vous rapprocher du service Financier de la Ligue** au 04.72.35.30.27 ou au 04.72.15.30.25.